

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1869>



La santé face à l'Union européenne

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Tribunes -



Date de mise en ligne : mardi 30 mars 2021

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Une formule utilisée de manière répétitive par les politiques et les journalistes m'exaspère au plus haut point. L'Europe n'aurait aucune compétence en matière de Santé, domaine qui serait abandonné aux États membres.

Outre que tout le monde sait désormais que la situation critique des établissements publics de santé partout en Europe résulte pour une bonne part de la politique d'austérité que L'UE a prétendu imposer il convient de rappeler les points suivants.

- ▶ Il existe un Commissaire Européen à la Santé depuis 1977
- ▶ Il existe un agence Européenne des médicaments depuis 1995
- ▶ L'article 168 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) donne pouvoir à la Commission Européenne (et à la Commission Européenne seulement) de prendre l'initiative en matière de santé publique de textes contraignants.

C'est par application de cette disposition, pour prendre un exemple, que la commission a proposé des textes limitant la teneur de nicotine dans les cigarettes et cigares et contraignant à ce qu'un avertissement figure sur les paquets.

Je ne veux évidemment pas dire que la Commission Européenne soit responsable de l'épidémie de COVID en Europe. Aucun pouvoir au monde ne semble avoir prévu la pandémie. Je veux dire que la commission Européenne doit cesser de mettre en accusation les Etats Européens et ce d'autant plus que le TFUE lui donne notamment pour mission : " La lutte contre les grands fléaux et favorisant le recherche sur leurs causes, leur transmission et leur prévention".

Personne n'a réussi dans cette affaire, l'UE pas plus que les autres.

Il serait souhaitable que le refrain selon lequel l'Europe n'avait aucune compétence cesse. Plus souhaitable encore que personne n'ose plus dire qu'il "faudra désormais plus d'Europe".

*** **Suite**

Les politiques et les médias s'accordent à dire depuis un an que la pandémie serait mal traitée en France du fait de la malfaisance de l'Administration et notamment de la Haute Administration.

C'est une erreur lourde. la Haute Administration Française est ce qui fait tenir ce pays depuis de très longues années. Elle est constituée de gens formés, compétents et dévoués.

La meilleure des Armées ne vaut strictement rien si elle n'est pas commandée. La meilleure des Administrations non plus.

Depuis le début de l'épidémie, nous constatons que l'exécutif change d'avis tous les jours, élabore ce qui lui tient lieu de doctrine dans des conseils soumis au secret défense afin de tenter de fuir toute responsabilité et proclame les changements souvent constitutifs de tête à queue dans des conférences de presse du mercredi soir.

La santé face à l'Union européenne

Depuis le début de l'épidémie nous constatons que l'exécutif applique la funeste méthode du " En même temps" qui n'est rien d'autre qu'un refus de choisir.Or nous savons depuis Pierre Mendès-France que "gouverner c'est choisir".

L'Administration n'a pas failli dans cette crise. C'est le Gouvernement Français qui s'est révélé insuffisant dans ce qui est sa tâche essentielle.